



REUNION DE COMITE DIRECTEUR

CRTE/CRE CVL

4/10/2016



-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames Sophie GAUTHIER, Josiane GOURDY, Valérie GIRAUDEAU, Véronique PESHARD, Anne Sophie RIGUET, Emmanuelle BAILLY

Messieurs Pascal DEBOUDT, Jean-François de MIEULLE, Claude COTTET, Olivier MARSZALKOWSKI, Christian CARRIERE, Jack DELOUCHE, Jean-Philippe GUERTAULT, Philippe MACE, Gilles PELLETIER.

Etaient excusés : Mesdames Véronique CHERUBIN, Isabelle GOBERT (donne pouvoir à Monsieur Pascal DEBOUDT), Sylvie LABOUTE, Nathalie CARRIERE,

Messieurs Patrice MOREAU, François PIQUEMAL, Antoine ELIZAGARAY, Serge ENOUT, Lionel LANGLET

Etaient invités pour l'après-midi : Cécilia DO-TEGGOUR, Remi THORET, Christian DOUCOT, Jean-Louis FOURMY, François LEVEILLE

Permanents du CRECVL : Marie LENOIR, Marine DURAND, Clément MILLET.

Ordre du jour:

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 12 mai 2016
2. Echancier Assemblée générale pour les organes déconcentrés de la FFE
3. Motion de prolongation des mandats des instances dirigeantes des organes déconcentrés de la FFE
4. Date de l'assemblée générale ordinaire du CRTE et du CRECVL
5. Cooptation au comité directeur du CRTE/CRE CVL
6. Intervention Josiane GOURDY / Etat des lieux régional des chronométreurs et commissaires aux calculs en région Centre Val de Loire / Evolution et propositions
7. Grand Régional Centre :
 - Bilan GRC 2016
 - Les partenaires 2017
8. Assises régionales du Lien Social autour du Cheval
9. Point sur le Cap Filière : Plan Régional Qualité
10. Pro cheval Ô Centre 2017
11. Organisation stages régionaux et départementaux 2017
12. Obstacles de cross Poney club de Saint Gervais la Forêt
13. Sollicitation groupe de projet Horse-ball
14. Sollicitation groupe de projet Endurance
15. Promotion officiels de compétition
16. Plan d'action de collecte et de validation des itinéraires en région CVL

La réunion est ouverte à 9h30

Pascal DEBOUDT ouvre cette réunion en remerciant les membres élus présents.

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 12 mai 2016

Le procès verbal de la réunion de Comité Directeur datant du 12 mai 2016 est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité.

2. Echancier Assemblée générale pour les organes déconcentrés de la FFE

Les dates à retenir :

- 24 Novembre 2016 Assemblée générale électorale de la FFE
- Avant fin décembre 2016 Assemblée Générale des organes déconcentrés de la FFE
- Avant 31 mars 2017 : AG modificative des statuts des organes déconcentrés de la FFE. Organisée par la FFE
- Au plus tard 31/12/2017 : Assemblée Générale Elective organes déconcentrés de la FFE

Il est rappelé que les CDE et CDTE devront organiser leurs assemblées générales ordinaires avant le 31/12/2016.

3. Motion de prolongation des mandats des instances dirigeantes des organes déconcentrés de la FFE

Le terme des mandats actuels des membres du Comité directeur était initialement fixé au 31 mars 2017 tel que prévu par les statuts (article XIII-I C des Statuts).

A la demande du Ministère chargé des Sports, et comme accepté par ce dernier, afin de mener à bien les opérations nécessaires à la nouvelle organisation territoriale imposée par la loi NOTRe, les mandats des membres du Comité directeur sont prorogés jusqu'à la tenue de nouvelles élections devant intervenir au plus tard le 31 décembre 2017.

Les attributions du Président et des organes déconcentrés de la FFE ainsi que le fonctionnement du Comité directeur restent identiques aux dispositions prévues par les statuts actuels, notamment pour la tenue du Bureau et du Comité directeur, la fin de l'exercice comptable au 31 août 2017, la réunion des groupes de projets, etc.

L'Assemblée générale électorale du Comité directeur se tiendra au cours du dernier trimestre 2017 dans les conditions prévues par les nouveaux statuts validés par le Ministère chargé des Sports et adoptés en Assemblée générale au cours du 1er semestre 2017.

Cette motion est approuvée à l'unanimité par les membres élus du comité directeur du CRTE CRE CVL. Cette motion sera mise à l'approbation de l'Assemblée générale.

4. Date de l'assemblée générale ordinaire du CRTE et du CRECVL

Extrait des statuts :

L'Assemblée générale est convoquée par le Président du Comité régional, 28 jours avant sa tenue dont la date est fixée par le Comité directeur.

Elle se réunit au moins une fois par an, avant le 31 mars suivant la clôture de l'exercice financier qui s'effectue le 31 août de chaque année. En outre, elle se réunit chaque fois que sa convocation est demandée par la majorité absolue du Comité directeur ou par le tiers des groupements équestres affiliés et agréés représentant le tiers des voix. Le Président est tenu d'exécuter la convocation de l'AG dans un délai de 30 jours à réception de la demande qui lui est adressée dans l'un ou l'autre cas.

Conformément au statut, il est proposé de réaliser l'assemblée générale du CRTE et du CRECVL le Jeudi 3 Novembre.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Rapport Moral de l'exercice 2015 / 2016
2. Comptes annuels et rapports financiers 2015 / 2016
3. Budget prévisionnel 2016 / 2017
4. Motion de prolongation mandat des instances dirigeantes
5. Questions diverses.

Les horaires seront les suivants :

CRTE : 13h30-14h00 Vote sur place
14h00 Assemblée Générale du CRTE

CRECVL : 14h30/15h00 Vote sur place
15h Assemblée Générale du CRECVL

Il est proposé de faire une réunion de comité Directeur à 16h00 le jeudi 3 novembre.

La réunion de calendrier débutera à 18h00

L'ensemble de ces propositions sont approuvé à l'unanimité.

5. Cooptation au comité directeur du CRTE/CRE CVL

Extrait des statuts :

En cas de vacance ou de démission d'une partie des membres du Comité directeur (au plus 50%), les postes sont pourvus, sur proposition du Président, par cooptation, par le Comité directeur lors d'un vote à la majorité absolue pour la durée restant à courir du mandat du Comité directeur.

Suite à la démission de Marjorie PETIT du Comité Directeur datée 14 décembre 2015, Pascal DEBOUDT propose aux membres élus de coopter Monsieur Jean Louis FOURMY.

Il est mentionné le fait qu'il serait intéressant d'avoir une réflexion pour coopter d'autres personnes au Comité Directeur. Pascal DEBOUDT, précise que nous devons trouver des élus acteurs et moteurs pour le comité.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité cette proposition.

6. Intervention Josiane GOURDY / Etat des lieux régional des chronométreurs et commissaires aux calculs en région Centre Val de Loire / Evolution et propositions

La parole est donnée à Madame Josiane GOURDY pour une intervention sur les chronométreurs et commissaires aux calculs en région Centre Val de Loire.

Situation actuelle

Dans la liste des officiels de compétition, apparaissent en multi-disciplines

- Les chronométreurs
- Les commissaires aux calculs

Suite aux récents championnats de France Poneys/Clubs, la Fédération a demandé au CRE des chronométreurs pouvant officier sur ces championnats.

Difficulté pour transmettre une liste : Pourquoi ?

Si l'on étudie la liste des chronométreurs/commissaires aux calculs de la région CRE CVL par exemple, sur 122 noms déclarés de chronométreurs et commissaires, il n'y en a en réalité que 94, car certains apparaissent deux fois, une fois en tant que chronométreur et une fois en tant que commissaire aux calculs.

Et, sur les 94, 42 sont chronométreurs et 52 sont commissaires aux calculs, ce qui ne reflète pas la réalité.

A l'occasion de la journée régionale CRE CVL des officiels de compétition, un sondage restreint a été effectué auprès des officiels de compétition (juges nationaux, candidats nationaux et stagiaires clubs) présents ; et il s'avère que, sur 18 sondés comme étant chronométreur ou commissaire aux calculs, 10 sont en chrono manuel et occasionnellement commissaires aux calculs limité et 8 sont chronométreurs sur matériel électronique manuel mais pas forcément commissaire aux calculs.

On se rend compte alors qu'il est difficile même pour la FFE de s'y retrouver.

Et pourtant, ci-dessous l'image de la région sur le site des officiels de compétition ; et l'on peut penser que la région est vraiment bien équipée dans ce domaine :

Département 18 28 36 37 41 45

chronométreurs	3	5	1	9	5	19
commissaires aux						
calculs	8	1	8	11	11	13

Compétence

D'autre part, le terme multi-discipline est trop vague car il ne représente pas la réalité de terrain.

En effet, un chronométreur peut être multi-discipline car le fait de chronométrer n'implique pas une connaissance spécifique et profonde de la discipline.

Pour les commissaires aux calculs, il n'en est pas de même, en effet, un commissaire aux calculs en attelage est totalement différent d'un commissaire aux calculs en dressage ou en trec par exemple. : en général, un commissaire aux calculs n'est pas polyvalent à quelques exceptions près (polyvalence sur 2 disciplines maxi).

Nomination

De plus, la nomination des uns et des autres s'effectue automatiquement sur simple inscription au programme de concours.

Il en résulte une méconnaissance des organisateurs qui ne savent pas à qui ils s'adressent, ni le niveau de cet officiel de compétition : chronométreur manuel / chronométreur sur chronomètre électronique en manuel, chronomètre sur ordinateur... / idem pour les commissaires aux calculs ; ils ne connaissent pas non plus la discipline.

En conclusion, il existe un réel besoin pour les compétitions : ex. GOF où la FFE manque tous les ans de chronométreurs qualifiés.

Proposition

A la demande des commissaires aux calculs et des chronométreurs ainsi que des organisateurs de concours et des concurrents, voici la proposition suivante :

- *Formation initiale et remise à niveau*

Comme pour tout, une formation est nécessaire afin de garantir les résultats et le bon déroulement du sport (ex. : formation qui est régulièrement demandée par les chronométreurs et commissaires aux calculs, et fournie par le CRE CVL).

Formation dans laquelle on ne peut ignorer la partie « règlement » intimement liée à la partie technique de chronométrage.

- *Création de niveaux pour les chronométreurs*

Vu la diversité des chronométrages :

niveau 1 : En manuel (avec chronomètre à main, ou téléphone ou etc....)

niveau 2 : Sur chronomètre électronique (matsport ou autre en manuel)

niveau 3 : Sur ordinateur relié à un chronomètre électronique

- *Création de niveaux et indication de la discipline pour les commissaires aux calculs*

Commissaire aux calculs CSO / CE / TREC / ENDURANCE / ATTEL/ DRE :

niveau 4 SO : commissaire aux calculs SO

niveau 4 CE : commissaire aux calculs CE etc.....

niveau 4 multi-discipline : s'il existe vraiment des commissaires aux calculs pluri disciplinaire.

- *Création d'un niveau 5 pour les commissaires aux calculs/chronométreurs avec toujours l'ajout de la discipline.*
- *Création d'un cursus comme les autres officiels de compétition.*
- *Nomination par les CRE suivant les niveaux après formation ou évaluation comme le reste des officiels de compétition.*

Le document ci-dessus est une simple proposition, toute autre forme de structuration de ces officiels de compétition, qui permettrait d'améliorer la situation actuelle, serait accueillie favorablement par les organisateurs, les cavaliers, et les officiels de compétition eux-mêmes et clarifierait leur situation.

Ces propositions devront être adressées à Madame Sophie DUBOURG, Directrice Technique Nationale. Il est demandé que ce courrier soit envoyé également aux Présidents des CRE de France par mail.

Philippe MACE, profite de cette intervention pour demander que soit remonté auprès de la FFE, le fait que les arbitres de -18 ans ne sont pas identifiés sur le SIF. Le règlement fédéral autorise d'avoir sur les épreuves Moustiques et Poussins, un Juge de 14 ans et plus.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité cette proposition.

7. Grand Régional Centre :

-Bilan GRC 2016

Marine Durand, présente les chiffres 2016 de la saison Grand Régional Centre, ainsi que les partenaires du circuit.

Il est mentionné le fait que le CRECVL a des difficultés pour trouver un cadeau phare à remettre aux gagnants Equipe CSO. Le van offert les années précédentes était très remarqué par les cavaliers. Il est précisé que les contacts avec les concessionnaires de vans n'ont pour le moment pas été concluants.

Les élus sont invités à être force de proposition pour trouver une idée de cadeau. Pascal DEBOUDT précise que nous devons tenir compte de nos sponsors ce qui limite les propositions.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité

8. Assises régionales du Lien Social autour du Cheval

Il est rappelé aux élus présents les objectifs de ce rassemblement. Il est précisé que l'objectif principal est de créer une feuille de route régionale comme pour les assises du Grand Régional et du Tourisme Equestre. Ces assises seront un moment fort pour le CRECVL.

Les membres élus sont informés que le premier comité de pilotage aura lieu le jeudi 6 octobre. Pascal DEBOUDT précise que l'ensemble des élus y sont conviés.

Philippe MACE, informe que Philippe COTTIN et Emmanuelle OLLIER sont des personnes actives dans son département.

Pascal DEBOUDT précise qu'Emmanuelle OLLIER sera présente au COPIL et représentera Mr COTTIN.

Véronique PESHARD, informe les élus qu'elle reçoit dans son club des maisons de retraites.

Jean François de MIEULLE, propose de monter une action auprès des OPCA pour inciter les enseignants à participer à cet événement régional.

Il est proposé de monter un dossier de financement auprès du Fonds Eperon, de la Région, de la DRDJSCS et de l'ARS pour cet événement.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité ces propositions.

9. Point sur le Cap Filière : Plan Régional Qualité

Les membres élus sont informés que la réunion de présentation du CAP filière initialement prévue le 30 septembre a été décalée au 6 Octobre.

Pascal DEBOUDT, Claude COTTET et Clément MILLET seront présents à cette réunion.

Il est présenté aux élus la fiche action du Plan Régional Qualité.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité

10. Pro cheval Ô Centre 2017

Il est mentionné le fait que le salon Pro cheval O Centre ne pourra avoir lieu en mars 2017 comme les années précédentes du fait de la tenue de l'assemblée générale au mois de novembre.

Les élus s'accordent sur le fait qu'il est nécessaire de faire une pause, plutôt que de l'organiser sur une période non appropriée pour les clubs.

Par conséquent, il est proposé de ne pas organiser le Salon Pro Cheval ô Centre en mars 2017. Il est précisé que la décision d'organiser ce salon fin 2017 ou début 2018 sera abordée lors d'une prochaine réunion.

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité ces propositions.

11. Organisation stages régionaux et départementaux 2017

Il est présenté un bilan des stages régionaux et départementaux.

Il est présenté les retours des correspondants régionaux pour l'organisation des stages 2017.

Il est proposé pour 2017

Stages régionaux

Stages clubs	Remarques
Stages clubs CCE	15 participants n-1 Il est demandé que C. SENECHAL soit consulté sur la nécessité d'organiser ce stage.
Stages clubs Horse-BALL	Stage du 20 au 23 avril 2017 sur le Parc Equestre Finale régionale le dimanche lors d'une journée de compétition. Intervenant à déterminer
Stages Cavaliers	
Attelage	Mettre en place un stage à Lamotte-Beuvron. Créer un rassemblement pendant la journée meneurs / juges / organisateurs Intervenant à déterminer
TREC	stages pour les cavaliers Club (une journée par mois)

	<ul style="list-style-type: none"> - Une journée topographie intervenant à déterminer. - Une journée PTV/Allures intervenant à déterminer + préparation mentale <p>Il est demandé que F ROCHE soit sollicitée pour la partie Prépa mentale</p> <p>Une journée de formation plus complète pour les Chefs de Piste PTV sur un samedi suivi d'une Spéciale PTV Club/Amateur1/Elite le dimanche pour mise en application directe.</p> <p>Il est demandé que ce stage soit programmé pendant les vacances scolaires sur un samedi et dimanche. (facilité pour les clubs)</p> <p>Intervenant à déterminer</p>
Amazone	<p>1 journée de stage amazone de vènerie Lieu Parc Equestre Intervenant : Véronique CHERUBIN experte Fédérale</p>
GRC CSO	<p>Il est demandé de changer d'intervenant. Il est demandé que F ROCHE donne son avis pour le choix de l'intervenant. Il est mentionné P HENRY / T ANCIAUME / F. SCHILLEWAERT</p>
GRC Dressage + major	<p>Il est proposé de reprogrammer un stage GRC et majors dressage d'une journée avec O VAN DOORN Lieu LAMOTTE-BEUVRON</p>
GRC CCE	<p>13 participants n-1. Il est demandé que C SENECHAL soit consulté sur le besoin d'organiser ce stage qui rassemble peu de cavaliers.</p>
Major CSO	<p>Programmation d'un stage d'une journée avec F REBEL à LAMOTTE-BEUVRON. Il est demandé que les cavaliers majors réalisent un choix entre le stage GRC CSO et stage majors CSO.</p>

L'ensemble des élus approuve à l'unanimité ces propositions.

Stages départementaux

Le bilan de l'année n-1 montre que les CDE organisent en moyenne 2 à 3 journées de stages.

JP GUERTAULT, précise que le CDE du CHER organise plus de 4 stages dans son département. Il mentionne le fait que le CDE n'a pas pu bénéficier des journées non utilisées par les autres CDE.

Il est signalé le fait qu'un calendrier avait été demandé au CDE et que nous n'avions eu que très peu de retour. De plus le CRECVL n'a pas souhaité intervenir dans l'organisation de chaque CDE qui est libre d'organiser son planning de stage comme il le souhaite.

Il est précisé que l'action CNDS pour le perfectionnement n'a pas été financée par le CNDS. Les actions de perfectionnement ne sont plus une priorité ministérielle.

Il est proposé que la participation du CRECVL sur les stages cavaliers départementaux organisés par les CDE soit plafonnée à trois journées par CDE dans la limite d'une participation du CRECVL à hauteur de 400 euros / jour.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres élus. Jean-Philippe GUERTAULT a demandé que soit actée sa désapprobation sur ce point.

12. Obstacles de cross Poney club de saint gervais la forêt

Le poney club de Saint Gervais la Forêt a sollicité financièrement le CRECVL pour prendre en charge l'achat d'obstacles de cross. Touché par les inondations du mois de juin, le club doit racheter un kit d'obstacles de cross.

Il est mentionné le fait que le CRECVL a mis à disposition dans ce club en 2013 un kit d'obstacles amateurs. Le Club a organisé un seul amateur en 2014 avec 2 engagés.

Dans un objectif de soutenir cet organisateur il est demandé que soit proposé d'échanger le kit amateur par un kit club. Le CRECVL ne pourra pas aider financièrement à l'achat d'un nouveau kit d'obstacles.

Un courrier devra être envoyé à l'organisateur dans ce sens.

Il est demandé d'envoyer aux CDE la liste des clubs ayant reçu des obstacles avec la distinction club et amateur.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres élus.

13. Sollicitation groupe de projet Horse-ball

Ph MACE, informe que la règlementation de Horse Ball ayant changé, les arbitres officient maintenant à pied.

Cela nécessite d'équiper les arbitres de radios/talkies.

Il est demandé si le CRECVL peut investir dans ce matériel qui sera géré par le correspondant régional.

Il est demandé que des devis soient réalisés.

Le CRECVL investira dans ce matériel dans la limite de 500 euros maximum.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres élus.

14. Sollicitation groupe de projet Endurance

Monsieur Claude FERRET, correspondant régional à sollicité le CRECVL pour l'achat de portes dossards aux couleurs du Grand Régional. Le devis est de 22.74 € ttc pièce avec broderie de 10x15 cm. Il est proposé d'acheter 30 portes dossards. Ces dossards seront donnés aux cavaliers inscrits en équipe et présents sur la première étape du Grand Régional Endurance. 20 seront mis en vente sur internet. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres élus.

15. Promotion officiels de compétition

-Demande de promotion Monsieur REMY DEUQUET : Chef de piste Candidat National CSO
Le dossier présenté est entièrement complet et appuyé d'un avis favorable du correspondant régional cso. Les membres élus du Comité approuvent la demande de promotion de Monsieur REMY DEUQUET au statut Chef de piste Candidat National CSO.

-Demande de promotion Monsieur Joseph MARTIN: Chef de piste Candidat National Elite CSO.
Le dossier présenté est entièrement complet et appuyé d'un avis favorable du correspondant régional cso. Les membres élus du Comité émettent un avis favorable à la demande de promotion de Monsieur Joseph MARTIN au statut de Chef de piste Candidat National Elite CSO. Cet avis sera transmis à la FFE.

-Demande de promotion Monsieur Valentin MEURISSE: Chef de piste National CSO
Le dossier présenté est administrativement complet. Les différents contacts pris sur le terrain amènent à proposer que monsieur MEURISSE continue sa formation au moins pour une période d'un an afin de pouvoir se perfectionner. Les membres élus du Comité approuvent cette proposition et demande à ce qu'un courrier soit envoyé à ce dernier reprenant cette proposition. La promotion n'est pas acceptée.

-Dossier Adrien LEMERLE : Le dossier de monsieur LEMERLE a préalablement été traité lors d'une réunion de bureau. Les membres élus du bureau ont acté que Monsieur Michel CHAMBON soit le tuteur pour cette personne afin de lui faire passer l'examen pratique et théorique pour une promotion chef de piste CSO Candidat National.

Monsieur LEMERLE a demandé s'il était possible de changer de formateur car Monsieur CHAMBON officiait sur des concours loin de son domicile.

Les membres élus ont mentionné le fait qu'il était normal de faire des déplacements pour être chef de piste. Toutefois pour ne pas stopper la progression de ce chef de piste, il est demandé que Claude COTTET, correspondant régional CSO prenne contact avec ce dernier pour trouver une solution adaptée.

La décision sur ce dossier est ajournée.

Une pause est réalisée de 12h30 à 14h30

16. Plan d'action de collecte et de validation des itinéraires en région CVL

Monsieur Pascal DEBOUDT, remercie chaque acteur du tourisme équestre en région Centre Val-de-Loire d'être présent.

Pascal DEBOUDT, informe, que le plan d'action présenté doit être défendu par l'ensemble des acteurs. Le CRTE/CRE CVL attend sur cette réunion les remarques de chacun afin de pouvoir l'intégrer à ce plan d'action qui sera présenté à la région.

Il est présenté les objectifs d'utiliser un outil cartographique.

Les acteurs ont soulevé beaucoup d'interrogations sur l'inscription des itinéraires au PDIPIR notamment par la pluralité des démarches à effectuer, et la différence de ces dernières selon le département.

Monsieur Rémi THORET expose des exemples de sites web cartographiques, celui de l'EquiRando 2015, ceux de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, de la Fédération Française de CycloTourisme, et du Conseil Régional Centre Val-de-Loire.

Sur la carte de l'EquiRando, sont repérés différents points d'intérêts, mais également des zones de danger, il a été relevé que pour des questions de responsabilités il est indispensable de ne pas utiliser le terme DANGER, éviter le terme ALERTE, et favoriser l'utilisation du terme FACILITE, avec des nuances de plus ou moins de facilité. Il a également été soulevé que des hébergements sont nécessaires sur les itinéraires. Il n'est pas possible d'envisager un itinéraire sans tronçons ponctués par des hébergements et des clubs.

Monsieur Rémi THORET expose par la suite une carte de la région Centre Val-de-Loire contenant les itinéraires de tourisme équestre « potentiels » identifiés, valorisables « rapidement ».

Il est présenté le plan d'action de collecte et de validation des itinéraires en région Centre Val-de-Loire.

Il y a 1376 Km (+ 289 Km Route Européenne d'Artagnan) d'itinéraires à collecter.

-376 Km seront à collecter par les collecteurs GPS volontaires formés lors de la session de Septembre-Octobre, avec une moyenne de 14 Km collectés par jour par Binôme actif, on compte 4.5 jours de collecte pour les 6 Binômes de collecteurs GPS volontaires répertoriés.

Le CRTE / CRE CVL propose également l'embauche de 2 personnes en contrat de service civique pour collecter les 1000 Km (+289 Km route Européenne d'Artagnan), environ 10 mois de collecte seraient nécessaire pour les 2 services civiques. Il a été souligné que la collecte des itinéraires permettra de faire un état des lieux du balisage.

Monsieur Rémi THORET soulève qu'il est possible que beaucoup des itinéraires à collecter soient partiellement ou totalement balisés (dans le Cher par exemple).

Monsieur Christian DOUCOT fait remarquer que lors de la prochaine session de formation nous devons insister sur le fait d'avoir des binômes de « travail », géographiquement proches, car il est indispensable de collecter à deux.

Le chiffrage de 70 km en moyenne de déplacement par collecteur volontaire a été jugé « un peu léger », 90 Km sont conseillés. La question du défraiement par Km repéré a été soulevée.

Madame Cecilia DO - TEGGOUR expose le projet de Route Européenne d'Artagnan. Le tracé de l'itinéraire traversant la région Centre Val-de-Loire suscite beaucoup de questions, itinéraire nord-sud, itinéraire est-ouest, points d'intérêts touristiques, réalité terrain, etc.

Il est précisé qu'un correspondant régional « Route E d'Artagnan » avait été nommé par le CRTE / CRE CVL. Toutefois ce dernier a abandonné sa mission de bénévole. Par conséquent, nous avons pris du retard sur ce dossier.

Les participants à la réunion ont demandé à recevoir les différentes cartes exposées (celles des itinéraires à collecter, celle de tous les itinéraires en région, et celles concernant la Route Européenne d'Artagnan).

Pascal DEBOUDT, précise que l'idée d'une voie verte, incluant les cavaliers et meneurs fait partie des propositions régionales émises par le CROS pour relayer Paris au Val de Loire dans la perspective JO Paris 2024.

Cette proposition a été également reprise par le Conseil Régional lors de la restitution des états généraux de l'économie et de l'emploi.

Le plan d'action sera modifié en prenant en compte les remarques soulevées sur cette réunion. Il sera ensuite transmis par mail à Monsieur Laurent SAVIGNAC responsable des itinérances douces à la Région. Une réunion devra être programmée avec la région pour défendre notre projet.

L'ensemble de ces points sont approuvés à l'unanimité

Fin de la réunion : 17h15